

Nouméa, le 5 avril 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

LA BRIGADE DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE JUVENILE DE KONE

L'antenne de la Brigade de prévention de la délinquance juvénile de Koné a été créée le 1^{er} octobre 2018. C'est l'une des mesures nouvelles de la stratégie de lutte contre la délinquance.

La BPDJ de Koné est composée de six gendarmes dont quatre sont Calédoniens. Elle complète la BPDJ de Nouméa dont elle dépend. Elle a pour objectif la lutte contre le basculement des mineurs dans la délinquance, ainsi que la lutte contre la récidive.

L'antenne BPDJ a sur le Nord les mêmes missions que la BPDJ Nouméa sur le reste de la Nouvelle-Calédonie, à savoir des actions en direction de la jeunesse, en :

- Instaurant un dialogue et des contacts réguliers avec les mineurs en et hors milieu scolaire sur des problématiques les concernant
- Par des interventions programmées de prévention dite « primaire », mais aussi réactives à une situation ou un événement, plus ciblées.

Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr

Les sujets abordés sont les incivilités et violences, le harcèlement et cyber-harcèlement, les dérives d'internet, la justice des mineurs, les dangers de l'alcool et du cannabis, sans être enfermés dans des thèmes stricts.

L'antenne a réalisé à ce jour, 29 interventions en milieu scolaire, sensibilisant 451 mineurs, et 19 hors milieu scolaire, soit 641 jeunes.

Sa création a également permis à la BPDJ de Nouméa de concentrer ses actions sur Nouméa et le Grand Nouméa.

La démarche de la BPDJ, comme l'ensemble de la stratégie de lutte contre la délinquance s'inscrit dans une volonté de partenariat renforcé. Des projets sont ainsi en cours avec différents partenaires, sur les addictions et le harcèlement, ainsi qu'en lien avec le tribunal.

Contact presse :

Charlotte Mannevy

☎ 26 64 22 – 77 71 93

@ : charlotte.mannevy@nouvelle-caledonie.gouv.fr